

les querelles de religion subsistent toujours ! Mais, à Paris, ce n'est plus ça... Je sais bien que tu vas encore me parler de Dupitois, mais je te répéterai aussi que la victime était son beau-père... Non pas que j'excuse Dupitois, sois-en persuadée ! mais tous les chasseurs ne sont pas des Dupitois. Tiens, par exemple, je te citerai l'ami Blanquet.

MADAME, avec ironie. — Je vous conseille de le citer, celui-là ! Pas plus chasseur que ma pantoufle !

MONSIEUR. — Pas chasseur, lui ! ...il ne rentre jamais au logis sans au moins dix perdreaux et deux ou trois lièvres.

MADAME. — Oui, mais acheté chez le marchand de gibier... Quant à en avoir tué un seul avec son fusil, bernique !... Ne remuez pas la tête, je sais ce que je sais, allez !... C'est un monstre d'inconduite, votre Blanquet. Aussi sa pauvre femme, qui se doutait que son bandit d'homme chassait autre chose que le lièvre, a voulu s'assurer s'il faisait réellement le coup de feu. Elle lui a chargé chaque canon de son fusil avec une bougie... Il y a trois ans de cela, et les bougies y sont encore !!! Chez tous les marchands d'estampes, il y a une gravure qui représente un chasseur barrant le bout d'un pont à une bergère qui voudrait traverser. Le chasseur frise sa moustache en faisant des yeux émerillonnés, et la gravure s'intitule : *Le droit de passage...* Voilà le gibier que chasse votre Blanquet.

MONSIEUR. — Au lieu de me conter toutes ces balivernes, tu ferais mieux de me rendre mon fusil... Voyons, tu ne veux pas me déshonorer devant tout le quartier ?

MADAME. — Comment cela ?

MONSIEUR. — En me voyant passer ainsi costumé en chasseur et sans fusil, les voisins se diront : coup sûr, que renseignements ont été si mauvais qu'on a refusé de me donner un port d'armes. Alors on forgera un tas de calomnies qui nous nuiront plus tard quand nous voudrions établir notre fille... Songe à cela, libiche, et rends-moi mon fusil. Ne me laisse pas ridiculiser aux yeux de mes amis.

MADAME. — Alors, monsieur priez ses amis à sa femme ?

MONSIEUR. — Non, mais je ne veux pas être blagué pour m'être ainsi laissé désarmer. Je les entends déjà quand nous déjeunons à la matelote de Gournay.

MADAME. — C'est bien ça ! Une matelote ! ces messieurs vont go-cueillir, boire, s'échauffer la tête, puis, au dessert on jure avec les fusils, on s'ajustera... toujours comme dans les journaux.

MONSIEUR. — Ah ! tu m'ennuies à la fin avec tes journaux ! (*D'un ton impatient.*) Veux-tu me rendre mon fusil, oui ou non ?

MADAME. — Non, non, non.

MONSIEUR. — Alors je vais m'en acheter un autre avec l'argent que j'avais mis de côté pour t'offrir tes toilettes d'automne.

MADAME. — O maman !!!!! (*Elle a une violente attaque de nerfs ; son mari effrayé et attendri lui prodigue des soins.*)

Monsieur. — Voyons, Louloute, calme toi... Eh bien non, non, je

n'irai pas chasser, j'y renonce, je respecte tes craintes.

MADAME, d'une voix douce. — Tu tenais donc bien à chasser.

MONSIEUR. — Puisque tu m'as cédé, je veux maintenant que tu chasses toute la journée... Et, pour te le prouver, je vais te mettre moi-même l'arme en main. Ouvre le tiroir d'en haut de la commode.

MONSIEUR, à part. — Enfin je vais tenir mon fusil !

MADAME. — Que vois-tu dans le tiroir ?

MONSIEUR, désappointé. — Un soufflet Vicat et une boîte de poudre insecticide.

MADAME. — L'appartement entier est infesté de vermine... Chasse toute la journée, mon ami.

Monsieur, à part. — C'était bien la peine de me mettre des guêtres jusqu'au ventre !

EUGÈNE CHAVETLE.

AUTOUR DES ELECTIONS

Nous extrayons le passage suivant, si amusant et si vrai, d'une chronique parue dans un journal de Paris au lendemain des élections de 1889 :

Que veut le paysan ? Il veut des promesses, et voilà tout ; mais il les veut énormes, déraisonnables et, en même temps, plausibles. Il ne demande pas qu'on les réalise, sa voracité bien connue ne va pas jusque-là ; il exige seulement de les comprendre. Il est heureux si elles ont trait à sa vache, à son champ, à sa maison ; et s'il peut en parler, le soir, à la veillée, comme d'une chose qui pourrait arriver et n'arrivera jamais, il se tient pour satisfait. Le reste lui importe peu.

Dans une commune que je sais, il s'est passé un fait qui est, à lui seul, le résumé psychologique du suffrage universel. Le candidat qui présentait là est député depuis plus de vingt ans. On l'avait nommé jadis parce que les électeurs voulaient une halte de chemin de fer dans leur village, et que notre homme l'avait immédiatement promise. Les années passèrent, les législatures aussi, et la halte ne se faisait pas, ce qui n'empêchait point le député d'être élu chaque fois. Aux avant-dernières élections, voyant que leur candidat ne paraît plus de la halte, les paysans osèrent lui en demander des nouvelles, ajoutant que l'adversaire avait également promis d'en obtenir une.

— La halte s'éciera le candidat... mais c'est fait, mer braves gens... On commence demain.

En effet, le lendemain, au petit jour, les paysans virent arriver un tombereau plein de pierres, puis un tombereau plein de sable.

— C'est notre halte, se dirent-ils. Et ils allèrent déposer dans l'urne leur bulletin habituel.

Deux jours après l'élection, un charretier vint recharger le tombereau de pierres, puis le tombereau de sable. Et comme il s'en allait :

— Mais c'est notre halte ! crièrent les paysans.

Le charretier fouetta ses chevaux et dit :

— Parait qu'on s'est trompé... C'est pour un autre département !...

Cette année, le candidat n'était pas sans quelque inquiétude quand il vint faire sa tournée électorale.

— Et notre halte ? firent les paysans. Si vous ne la donnez point, l'autre la donnera : il l'a promis, il l'a juré.

Le député un geste grandiose :

— Une halte ! dit-il... Peuh !... Qu'est-ce que vous voulez faire d'une halte ?... C'est une gare que je vous apporte : une belle gare, une grande gare, une gare vitrée, avec des horloges électriques... Vive la France !... Et si vous voulez des embranchements, dites-le moi franchement... Vive la France !...

Et il a été renommé.

CANNIBALES AU CANADA

Sous cette rubrique, le grand Almanach de Dupont, de Paris, publie l'article suivant à la date du 20 novembre 1890 :

« On mande d'Ottawa qu'un agent du gouvernement canadien, qui a été récemment chargé d'explorer la partie nord de la Colombie anglaise, rapporte avoir découvert une tribu d'Indiens qui se livrent à l'anthropophagie, par superstition religieuse, pendant ce qu'ils appellent leurs danses d'hiver.

« Ces indiens nommés Tsimpshams ou Hwocutls croient à un esprit appelé Hamadtsi, qui habite les montagnes et ne se nourrit que de chair humaine. Or, il y a déjà de nombreuses années, une tribu étant allée dans les montagnes, y a rencontré le fameux esprit, est devenue elle-même anthropophage et a pris, à son tour, le nom de Hamadtsi.

« Les familles de cette tribu ont seules le droit de se faire initier, c'est-à-dire dans les bois et de s'y livrer à quelque festin de chair humaine.

« Dans les premiers temps, on tuait un captif ou un esclave pour l'offrir aux initiés, et tous les Hamadtsi le mangeaient en présence d'une assemblée générale des autres Indiens.

« Après ces affreux festins, les Hamadtsis doivent rester plusieurs jours sans manger, et pendant ce temps ils ne boivent que de l'eau chaude.

« Les festins publics de chair humaine ne sont aujourd'hui que le dernier acte de l'initiation.

« Ceux qui désirent se faire initier sont tenus d'aller passer un certain temps dans les bois afin de se mettre en communication avec l'esprit Hamadtsi. Chaque fois qu'ils sortent des bois, jusqu'au jour du grand festin, les initiés se jettent sur tous ceux qu'ils rencontrent, à l'exception des femmes, et leur mangent le nez, ou de préférence les oreilles.

« L'agent du gouvernement canadien, qui rapporte ces faits, ajoute qu'il y a aujourd'hui fort peu d'Indiens Hwocutls qui ne soient pas initiés à ces affreux mystères et, par conséquent, qui ne soient pas cannibales. »

Dites après cela que les Canadiens ont une bonne réputation en France.

LES BUVEURS

Voici quelques notes de statistique bien curieuses sur l'alcool et la longévité :

La *British Medical Association* a chargé une commission de faire une enquête pour se rendre compte de l'âge moyen de trois catégories de buveurs, à savoir : ceux qui s'abstiennent complètement des boissons alcooliques, ceux qui en prennent avec plus ou moins de mesure, ceux enfin qui en font abus.

Cette commission a déposé son rapport. Ses observations ont porté sur 4,234 cas de décès, portant sur cinq catégories d'individus, et voici l'âge moyen atteint par chacune de ces catégories :

1o *Total abstainers* : ceux qui ne boivent pas du tout d'alcool, 51 ans 22 jours.

2o *Habitually temperate drinkers* : ceux qui sont modérés dans la consommation des boissons alcooliques, 63 ans 13 jours.

3o *Careless drinkers* : ceux qui boivent sans intention de se griser, par simple imprudence, 59 ans 67 jours.

4o *Free drinkers* : les buveurs habituels, 57 ans 59 jours.

5o *Decidedly intemperate drinkers* : les ivrognes, 53 ans 13 jours.

Il en résulte, chose singulière, que ce sont qui ne boivent pas du tout d'alcool qui atteignent l'âge le moins avancé ; viennent ensuite les ivrognes qui ne les dépassent que de peu.

L'âge le plus avancé reste dévolu à ceux qui boivent modérément.

M. Prudhomme cause avec un compagnon de voyage :

— Avez-vous des enfants, Monsieur ?

— Oui, j'ai un fils.

— Ah ! est-ce qu'il fume ?

— Jamais il n'a seulement touché à une cigarette.

— Ah ! bien, tant mieux, car le tabac est une bien mauvaise habitude !

— Est-ce qu'il va au café ?

— Jamais il n'y a mis les pieds.

— Mes compliments. Est-ce qu'il rentre tard ?

— Jamais. Il se couche toujours après dîner.

— Oh ! mais, c'est décidément un garçon d'une conduite admirable. Quel âge a-t-il ?

— Deux mois !

* *

Un nouveau maire doit passer, le dimanche suivant, une revue de la compagnie des pompiers. Désirant que rien ne trouble l'éclat de cette fête, il fait afficher quelques jours avant l'avis suivant :

« S'il pleut le matin, la revue se fera l'après-midi, et s'il pleut l'après-midi, la revue se fera le matin. »